

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 5 MARS 2015**

Affiché le mercredi 11 mars 2015

Date de la convocation : 27/02/2015
 Nombre de Conseillers : 19
 Présents : 14
 Votants : 16

Présents : Mmes DEWAILLY, GUIMARD, MAHÉ, MONTCOUCUT, NICOLAS, RAIMON.
 MM. BRIAND, CHARLEUX, GIGON, GUIRBAL LIMET, MORISSE (sorti pour le vote de la délibération n°1)), PIPELIER, RAMOS, STRECK.

Absents ayant donné Pouvoirs : M. Jacques CEYROLLE à Mme Françoise MAHÉ, Mme Josiane LAROCHE à M. Jacques GIGON.

Absents excusés : M. PERLADE Jean-James.

Absents : Mme CARTIGNY Florence.

Secrétaire de séance : M. RAMOS Patrick.

L'an deux mille quinze, le cinq mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude MORISSE, Maire.

Délibération n°1 Compte Administratif 2014 du Budget Communal et des Budgets Annexes

Le Conseil Municipal arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

COMMUNE :

Section de Fonctionnement :

Recettes :	1 359 602,29€
Dépenses :	- 1 166 177,03€
Résultat excédentaire de l'exercice :	193 424,66€
Excédent reporté :	86 863,77€
Excédent de clôture :	280 288,43€

Section d'Investissement :

Recettes :	127 545,56€
Dépenses :	- 320 775,51€
Résultat déficitaire de l'exercice :	- 193 229,95€
Résultat reporté :	204 280,00€
Excédent de clôture :	11 050,05€

CAMPING :

Section de Fonctionnement

Recettes :	30 370,29€
Dépenses :	- 25 051,92€
Résultat excédentaire de l'exercice :	5 318,37€
Excédent reporté :	3 079,29€
Excédent de clôture :	8 397,66€

Section d'Investissement :

Recettes :	6 029,77€
Dépenses :	- 4 346,61€
Résultat excédentaire de l'exercice :	1 683,16€
Résultat reporté :	3 252,90€
Excédent de clôture :	4 936,06€

EPICERIE :**Section de Fonctionnement**

Recettes :	4 506,35€
Dépenses :	- 562,12€
Résultat excédentaire de l'exercice :	3 944,23€
Excédent reporté :	4 364,74€
Excédent de clôture :	8 308,97€

Section d'Investissement :

Recettes :	0,00€
Dépenses :	- 3 093,88€
Résultat déficitaire de l'exercice :	- 3 093,88€
Résultat reporté :	158,72€
Déficit de clôture :	- 2 935,16€

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour

Délibération n°2 Compte de Gestion 2014 du Budget Communal et des Budgets Annexes

Le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2014 par le receveur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part :

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2013	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EN 2014	RESULTAT DE L'EXERCICE 2014	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2014
COMPTE DE GESTION COMMUNE				
Investissement	204 280,00		-193 229,95	11 050,05
Fonctionnement	86 863,77	0,00	193 424,66	280 288,43
TOTAL	291 143,77	0,00	194,71	291 338,48
COMPTE DE GESTION ANNEXE CAMPING				
Investissement	3 252,90		1 683,16	4 936,06
Fonctionnement	3 079,29	0,00	5 318,37	8 397,66
TOTAL	6 332,19	0,00	7 001,53	13 333,72
COMPTE DE GESTION ANNEXE EPICERIE				
Investissement	158,72	0,00	- 3 093,88	- 2935,16
Fonctionnement	4 364,74	0,00	3 944,23	8 308,97
TOTAL	4 523,46	0,00	850,35	5 373,81

Délibération adoptée à l'unanimité avec 17 voix pour.

Délibération n°3 Affectation du résultat 2014 du Budget Communal et des Budgets Annexes

BUDGET COMMUNE

Excédent de Fonctionnement :	280 288,43€
Excédent d'Investissement :	11 050,05€

Après étude des besoins budgétaires, il est proposé l'affectation du résultat excédentaire de Fonctionnement comme suit :

Section de Fonctionnement :	161 338,48 €
Section d'Investissement :	118 949,95 €

Et de reprendre l'excédent d'Investissement de 11 050,05€ en Investissement.

BUDGET CAMPING

Excédent de Fonctionnement : 8 397,66€

Excédent d'Investissement : 4 936,06€

Après étude des besoins budgétaires, il est proposé l'affectation du résultat excédentaire de Fonctionnement comme suit :

Section de Fonctionnement : 8 397,66 €

Section d'Investissement : 0,00 €

Et de reprendre l'excédent d'Investissement de 4 936,06€ en Investissement.

BUDGET EPICERIE

Excédent de Fonctionnement : 8 308,97€

Déficit d'Investissement : -2 935,16€

Après étude des besoins budgétaires, il est proposé l'affectation du résultat excédentaire de Fonctionnement comme suit :

Section de Fonctionnement : 5 373,81 €

Section d'Investissement : 2 935,16 €

Et de reprendre le déficit d'Investissement de - 2 935.16€ en Investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'affectation telle que proposée.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 17 voix pour.

Délibération n° 4 Taux d'imposition 2015

Taxes	Bases 2015 (prévisions)	Taux 2014 (rappel)	Taux 2015	Produit 2015
Taxe d'Habitation	2 900 000,00 €	11,72%	11,72%	339 880 €
Taxe foncière (bâti)	1 830 000,00 €	19,58%	19,58%	358 314 €
Taxe foncière (non bâtie)	70 000,00 €	67,24%	67,24%	47 068 €
Total				745 262 €

Délibération adoptée à l'unanimité avec 17 voix pour.

Délibération n°5 Budget Primitif 2015 de la Commune et des Budgets Annexes

BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2015

- Section de Fonctionnement : 1 434 323.77 €

Section de fonctionnement dépenses

Chapitre	Désignation	Montants
011	Charges à caractère général	370 560,00 €
012	Charges de personnel	800 400,00 €
65	Autres charges de gestion courante	54 600,00 €
66	Charges financières	36 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	65 100,00 €
73	Atténuation de produits	2 000,00€
023	Virement à la section d'investissement	161 338,48 €
Total		1 489 998,48 €

Section de fonctionnement recettes

Chapitre	Désignation	Montants
002	Excédent de fonctionnement reporté	161 338,48 €
70	Produits des services	101 900,00 €
73	Impôts et taxes	847 900,00 €
74	Dotations	279 850,00 €
75	Autres produits de gestion courante	69 000,00 €
76	Produits financiers	0,00 €
77	Produits exceptionnels	5 000,00 €
13	Atténuation de charges	25 000,00 €
Total		1 489 998,48 €

Section d'Investissement : 961 281,66 €

Section d'Investissement dépenses

Programme Chapitre	Désignation	Montants
NI – 21	Opérations non individualisées	188 181,66 €
NI – 165	Dépôts et cautionnement	500,00 €
NI – 164	Emprunts	92 800,00 €
104 – 21	Mairie	750,00 €
115 – 21 et 23	Autres bâtiments communaux	130 000,00 €
118 – 23	Ecole Maternelle	32 300,00 €
122 – 23	Travaux église	6 000,00 €
127 – 21	Columbarium - cimetière	7 000,00 €
129 – 21 et 23	Les Bouillonnes	40 000,00€
137 – 23	Aménagement Centre Bourg	15 500,00€
38 – 23	Voirie	298 250,00 €
39 – 23	La Frénée	150 000,00 €
Total		961 281,66 €

Section d'Investissement recettes

Programme Chapitre	Désignation	Montants
NI – 041 (13 et 16)	Non individualisé	140 181,66 €
NI – 13	Non individualisé	15 000,00 €
118 – 13	Ecole Maternelle	8 800,00 €
38 – 164	Voirie	217 961,52 €
38 – 13	Voirie	32 000,00 €
39 – 164	La Frénée	150 000,00 €
10222	FCTVA	50 000,00 €
10223	TLE/TA	56 000,00 €
021	Virement section Fonctionnement	161 338,48 €
1068	Affectation résultat Fonctionnement 2014	118 949,95 €
001	Excédent d'investissement reporté	11 050,05 €
Total		961 281,66 €

BUDGET PRIMITIF CAMPING 2015

- **Section de Fonctionnement : 38 397,66 €**

Chapitre	Désignation	Montants
Dépenses		
011	Charges à caractère général	10 900,00 €
012	Charges de personnel	14 900,00 €
65	Autres charges de gestion courante	100,00 €
66	Charges financières	156,00 €
021	Virement section Fonctionnement	12 341,66 €
Total		38 397,66 €
Recettes		
70	Produits des services	30 000,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	8 397,66 €
Total		38 397,66 €

- **Section d'Investissement : 17 277,72 €**

Chapitre	Désignation	Montants
Dépenses		
21	Constructions	15 429,50 €
164	Emprunt	1 848,22 €
Total		17 277,72 €
Recettes		
001	Excédent reporté	4 936,06 €
021	Virement section Fonctionnement	12 341,66 €
Total		17 277,72 €

BUDGET PRIMITIF LOCAL EPICERIE 2015

- Section de Fonctionnement : 9 873,81 €

Chapitre	Désignation	Montants
Dépenses		
011	Charges à caractère général	6 217,81 €
023	Virement à la section d'investissement	3 215,45 €
66	Charges financières	440,55 €
Total		9 873,81 €
Recettes		
002	Excédent de fonctionnement reporté	5 373,81 €
75	Autres produits de gestion courante	4 500,00 €
Total		9 873,81 €

- Section d'Investissement : 6 150,61 €

Chapitre	Désignation	Montants
Dépenses		
164	Emprunt	3 215,45 €
001	Déficit d'investissement reporté	2 935,16 €
Total		6 150,61 €
Recettes		
021	Virement de la section de fonctionnement	3 215,45 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	2 935,16 €
Total		6 150,61 €

Délibération adoptée à l'unanimité avec 17 voix pour.

Délibération n°6 Subventions et participations aux organismes et aux associations

Le Maire propose au Conseil Municipal la liste des subventions et des participations qui seront versées aux associations et aux organismes concernés.

Il précise que ces montants seront intégrés au Budget Primitif 2015 de la Commune,

Organismes / Associations	Montants
<u>Aide sociale - 657363</u>	
C.C.A.S.	2 500.00 €
<u>Associations – 6574</u>	
Association Jeunes Sapeurs-Pompiers	200.00 €
Collège André Malraux piscine collège	830.05 €
Collège André Malraux subvention voile	688.00 €
Collège André Malraux Voyages	1 100.00 €
Don du Sang	200.00 €
Foyer Rural de Salles-sur-Mer	600.00 €
Grain de Sel	700.00 €
Prévention routière : Formation	100.00 €
Appi momes	800.00 €
Angoul'loisirs	300.00 €
Réserve de subvention	481.95 €
Total	8 500 €

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour et la non-participation au vote de Mme Montcoucut.

Délibération n°7 Régime indemnitaire – personnel communal

Le régime indemnitaire dont bénéficie actuellement le personnel de la Commune de Salles sur Mer demeure en vigueur jusqu'au 31/03/2015 inclus.

A compter du 01/04/2015, il est remplacé dans tous ses effets par un nouveau régime de primes et d'indemnités instauré au profit des fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi que

des agents non titulaires de droit public en contrat à durée déterminée occupant un emploi au sein de la Commune de Salles sur Mer.

Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires :

Indemnité d'Administration et de Technicité :

Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires :

Indemnité d'exercice des missions de Préfecture :

Indemnité d'astreinte :

Prime de responsabilité des emplois administratifs de direction :

Prime de Fonctions et de Résultat :

Indemnité forfaitaire complémentaire pour élections (IFCE)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 17 voix pour.

Informations diverses :

- Bail à ferme Poitevin Dominique